



REGARDS SUR L'ÉCONOMIE

BRÈVES ÉCONOMIQUES D'ITALIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE ROME

7 juin 2023

Sommaire

Actualité macro-économique

- Hausse du PIB de 0,6% au premier trimestre 2023
- Prevision de croissance du PIB de 1,2% en 2023
- Les exportations ont diminué de 2,3% en mars 2023
- L'inflation s'établit à +8,1% en mai 2023
- Le taux d'emploi augmente à 60,9%
- Les indices de confiance des entreprises et des ménages reculent respectivement de 1,7 pp et de 0,4 pp
- Le chiffre d'affaires de l'industrie se contracte de 0,3% en g.a. à fin mars

Actualité financière

- MES : vers une proposition de loi de ratification
- Reformes de la gestion des crises bancaires
- Le sort de l'assureur Eurovita en suspens
- Fratelli d'Italia tenté de remettre en cause le modèle de la banque universelle
- A la suite de S&P, Fitch ratings maintient la note de l'Italie à BBB avec une perspective stable
- Monte Paschi di Siena : les résultats du 1^{er} semestre 2023 dépassent les attentes

Investissements

- 2022, année record pour les investissements italiens en France
- Choose France 2023, 5 projets d'investissements italiens annoncés en France

Actualités sectorielles

- Plan stratégique du tourisme 2023-2027
- Rebond du tourisme en 2022
- La filière bois italienne reste résiliente
- Amazon poursuit son développement en Italie

Événements

5^{ème} Forum MEDEF-CONFINDUSTRIA

 **LE CHIFFRE À
RETENIR**

+0,6%

La croissance du PIB au
1^{er} trimestre 2023

Actualité macro-économique

Selon l'[Istat](#), au premier trimestre 2023, le PIB a augmenté de 0,6%. Après la flexion du dernier trimestre 2022 (-0,1%), le rebond est soutenu par la demande intérieure nette (consommation et investissements) qui progresse de 0,7 pp, tandis que la demande extérieure nette apporte une contribution négative de 0,1%. L'acquis de croissance pour 2023 est estimé à 0,9%.

Pour 2023, l'[Istat](#) prévoit une croissance du PIB de 1,2%, puis de 1,1% en 2024. Elle devrait reposer sur la demande intérieure (+1pp en 2023, puis +0,9pp en 2024) et extérieure (+0,3pp en 2023, puis +0,2pp en 2024). La réduction progressive de l'inflation, couplée à un rattrapage des salaires et à une amélioration du marché du travail, devrait permettre de soutenir la consommation des ménages (+0,5pp en 2023, puis +1,1pp en 2024). Les investissements conserveront une tendance positive (+3% en 2023 et +2% en 2024).

En mars 2023, les [exportations](#) ont diminué de 2,3% en glissement mensuel de même que les importations (-6,5%). En rythme annuel, l'export a progressé de 4,7% porté par la contribution positive des secteurs des machines-outils (+20,0%), des voitures (+27,4%) et des produits alimentaires (+10,8%). Les pays qui tirent la croissance de l'export sont les pays hors UE: la Chine (+26,1%), la Turquie (+25,4%), les Etats-Unis (+9,3%) et la France (+6,0%). Sur le premier trimestre 2023, la balance commerciale est excédentaire de 5,4 Md€ et de 24,2 Md€ hors énergie.

Selon les données préliminaire de l'[Istat](#), l'inflation (IPCH) annuelle s'établit à +8,1% en mai (après +8,7% en avril). Le ralentissement s'explique par la moindre hausse des prix des biens énergétiques non règlementés et des prix agroalimentaires, alors que les produits agricoles et les services de logement ne fléchissent pas.

Au 1^{er} trimestre 2023, le [taux d'emploi](#) augmente à 60,9% (+0,3pp en glissement trimestriel). Le

marché du travail a progressé de 297 000 emplois nets entre mars 2022 et mars 2023. La hausse est tirée par les contrats à durée indéterminée (+2,4%) et les travailleurs indépendants (+0,3%), partiellement atténuée par la baisse des contrats à durée déterminée (-2,7%). En parallèle, le taux de chômage stagne à 7,8%, le taux de chômage des jeunes augmente à 22,3%. Le taux d'inactivité (15-64ans) est en baisse à 33,8% (43% pour les femmes).

En mai 2023, l'[indice](#) de confiance des entreprises et celui des ménages reculent respectivement de 1,7 pp et de 0,4pp. L'indice de confiance des ménages recule (de 105,5 à 105,1), après 3 mois de hausses consécutives. Celui des entreprises baisse également (de 110,4 à 108,7), en raison de la dégradation observée dans tous les secteurs (manufacturier, construction, services et commerce).

En mars, le [chiffre d'affaires de l'industrie](#) se contracte de 0,3% en base mensuelle. Il est impacté par le moindre dynamisme du marché interne (-0,5%). En base annuelle, le chiffre d'affaires de l'industrie a augmenté de 4,3%, tiré par les sous secteurs des transports (+23%) et pharmaceutique (+22%) qui compensent la baisse d'activité des industries chimiques (-9,4%) et du bois (-8%). En volume, la hausse de l'industrie manufacturière s'élève à 0,4% en base annuelle, contre 4,5% en valeur.

Actualités financières

Mécanisme européen de stabilité (MES): vers une proposition de loi de ratification en juin.

L'Italie est le dernier pays de la zone euro à ne pas avoir ratifié le traité intergouvernemental révisé du MES. Après la ratification par l'Allemagne, celle de l'Italie est attendue par la Commission, la BCE, le président du Mécanisme européen de stabilité, et les autres Etats-membres de l'UE. Le débat en plénière de la chambre des députés est annoncé pour le 30 juin prochain. Le MES dispose d'un capital de 704 Md€, et d'une capacité de prêt de 500Md€.

Reformes de la gestion des crises bancaires

Dans le débat sur les mesures pour renforcer le cadre de gestion des crises bancaires, le MEF préconise des mesures exceptionnelles en cas de risques pour la stabilité financière, si nécessaire avec un soutien public adapté aux spécificités du secteur financier. Pour la résolution ou la liquidation des banques, dans des délais très courts, tout en assurant la stabilité financière (par exemple, en protégeant certains dépôts non couverts contre les effets perturbateurs), le MEF estime qu'une boîte à outils large, adaptable à différents modèles d'entreprise et à différents scénarios est nécessaire, y compris un régime d'aides d'État bien défini et adapté au secteur financier.

La Commission propose d'étendre les procédures de résolution qui aujourd'hui s'appliquent aux banques nationales aux banques de petite taille d'importance régionale. L'Italie privilégie un recours plus large aux filets de sécurité financés par le secteur, y compris l'utilisation du fonds national de garantie des dépôts (FIDT). Elle préconise d'adopter une approche holistique en matière de gestion des crises bancaires: les règles de redressement / résolution et les aides d'État devraient être plus cohérentes et permettre le soutien de l'État afin de préserver la stabilité financière, tout en limitant l'aléa moral.

Le sort de l'assureur Eurovita en suspens

Par arrêté du 29 mars 2023, le ministre des entreprises et du made in Italy (MIMIT) a, sur proposition du superviseur des assurances (l'IVASS), ordonné le placement sous administration extraordinaire de l'assureur Eurovita. Le gel des rachats des contrats d'assurance-vie de l'entreprise, décidé pour éviter la fuite de capital, a été prolongé par l'IVASS jusqu'au 30 juin 2023. Sont concernés 350 000 contrats et 230 emplois.

Les grands assureurs de la Place ont accepté de participer au sauvetage. Le plan prévoirait le partage du portefeuille en cinq parts égales entre Intesa San Paolo, Poste Vita, Generali, Unipol et Allianz, dans une opération estimée à 400-500M€. De leur côté, les banques qui distribuent

les produits d'Eurovita (Credem, Fineco, Fideuram, Sparkasse, banca popolare di Puglia e Basilicata), sur demande des clients, devraient accepter le rachat des contrats lorsque la mesure de gel sera levée. Un coussin de liquidité destiné à la réalisation des moins-values associées au rachat des contrats des clients, pourrait être mis en place.

Fratelli d'Italia tenté de remettre en cause le modèle de la banque universelle

Le 17 mars 2023, le chef du groupe parlementaire de Fratelli d'Italia (parti de la présidente du conseil Giorgia Meloni) à la chambre des députés a déposé une proposition de loi visant à scinder les activités de banque de dépôts des activités de banque d'investissement remettant en cause le modèle de la banque universelle. Le projet de texte, signé par quatorze députés dont l'ancien ministre de l'économie Giulio Tremonti, est identique à la proposition qui avait été déposée en 2018 par Mme Giorgia Meloni, alors députée dans les rangs de l'opposition. Le texte, qui n'avait pas franchi l'étape de la commission parlementaire et n'avait donc pas été soumis au vote des députés, revient donc dans un contexte de turbulences pour le secteur bancaire.

A la suite de S&P, Fitch ratings maintient la note de l'Italie à BBB avec une perspective stable

Le 12 mai 2023, l'agence Fitch a confirmé la note BBB de l'Italie avec une perspective stable, soit un note identique à celle attribuée par S&P. Moody's qui note actuellement l'Italie en Baa3 avec perspective négative et qui devait actualiser sa notation le 19 mai a finalement décidé de maintenir pour le moment son évaluation.

Pout Fitch, le maintien de la note de l'Italie se justifie notamment par une économie diversifiée et à forte valeur ajoutée, l'appartenance à la zone euro, des institutions solides et un PIB par habitant plus de deux fois supérieur à la médiane des pays aux caractéristiques similaires. Pour 2023, l'agence a relevé sa prévision de croissance à +1,2 %, contre +0,5 % précédemment, compte tenu de l'atténuation de crise du gaz naturel, du fort rebond du tourisme et la demande mondiale. En 2024, Fitch prévoit une croissance de +0,8 %, (+1,3 % prévus en mars). Fitch souligne

la solidité des banques italiennes, mais l'inflation persistante, la hausse des taux et l'incertitude géopolitique sont susceptibles de réduire la demande de prêts et d'entraîner une hausse des taux de défaut.

Le 21 avril, l'agence S&P a confirmé la note BBB de l'Italie avec une perspective stable. La croissance du PIB en 2023, prévue à +0,4%, sera moins dynamique du fait du resserrement de l'inflation et des conditions de crédit. Elle souligne que la loi de finances 2024 sera importante pour évaluer l'engagement du gouvernement, tout en soulignant que depuis son élection, Mme Meloni a suivi une approche modérée et pragmatique. Le principal risque pour la note de l'Italie se trouve dans l'éventuelle difficulté à s'inscrire dans une trajectoire de maîtrise de l'endettement et de mise en œuvre des réformes du PNRR indispensables pour stimuler la croissance.

Monte Paschi di Siena : les résultats du premier semestre 2023 dépassent les attentes

La banque toscane a clôturé le premier trimestre 2023 avec un bénéfice de 236 M€ contre 10 M€ au premier trimestre 2022. Ce chiffre apparaît nettement supérieur aux attentes.

Après la restructuration menée à la fin 2022, avec notamment le départ de plus de 4.000 salariés, le groupe semble être désormais sur la voie d'une rentabilité et de performances satisfaisantes. L'augmentation des taux d'intérêt a permis aux revenus nets d'intérêts de croître de 56,6 % et les coûts sont en baisse, notamment ceux de personnel (-20%).

Investissements

2022, année record pour les investissements italiens en France

La France reste le 1^{er} pays de destination des [projets d'investissement italiens](#) en Europe, devant l'Espagne et la Roumanie. Avec 139 décisions d'investissements et 2 656 emplois créés ou maintenus, l'Italie enregistre une forte progression de ses investissements en France

(+45% par rapport à 2021) et retrouve une place parmi les 5 premiers investisseurs étrangers en France. La croissance importante du nombre de projets italiens apparaît notamment dans les activités de production (+13% des projets et +35% des emplois), suivis par les centres de décisions (+25% et +18%) et les points de vente (+14% et +23%). Les investissements concernent en particulier le secteur des équipements et dispositifs médicaux (13% des projets), les équipements du foyer (8%) et le secteur du textile (7%). En termes de destinations, les investisseurs italiens privilégient Île-de-France (23% des projets), l'Auvergne-Rhône-Alpes (12%) et les Hauts-de-France (10%).

Choose France 2023 : 5 projets d'investissements italiens annoncés en France

Lors du 6^{ème} sommet [Choose France](#), qui a réuni plus de 200 dirigeants de grands groupes étrangers, dont 13 PDG italiens, 28 projets d'investissements importants en France ont été annoncés pour un total de 13 Md€ et 8.000 emplois créés sur le territoire. Parmi ces projets, 5 sont italiens :

[Chiesi](#) (laboratoire pharmaceutique) lancera un investissement supplémentaire de 60 M€ sur son site de La Chaussée-Saint-Victor (Centre Val de Loire) avec la création de 40 nouveaux emplois industriels et de R&D ;

[Iveco](#) (production de véhicules commerciaux et industriels) investira 115 M€ sur les sites d'Annonay (Auvergne-Rhône-Alpes) et Bourbon-Lancy (Bourgogne-Franche-Comté) afin de produire et proposer des véhicules électriques et à hydrogène, tout en poursuivant la modernisation des gammes de bus urbains et interurbains ;

[Prysmian](#) (production de câbles et de systèmes pour l'énergie et les télécommunications) investira, 66 M€ sur son site de Gron (Bourgogne-Franche-Comté), afin d'augmenter sa capacité de production de câbles à haute tension. Il prévoit la création de 60 nouveaux emplois ;

[Sapio](#) (gaz industriels et médicaux) annonce un investissement de 200 M€ et la création de 100 nouveaux emplois dans le secteur de la santé et des biotechnologies. Il prévoit de tripler sa

présence dans la santé en France d'ici 3 ans à travers la croissance endogène et exogène ; Newcleo (fondée par une équipe de scientifiques italiens basés à Londres et avec un laboratoire de recherche et développement situé à Turin), lancera sa nouvelle technologie nucléaire d'ici 2030 et annonce un plan d'investissement de 3 Md€ sur la période 2025-2030 avec la création de 100 emplois en France en 2023.

Actualités sectorielles

Présentation du plan stratégique du tourisme 2023-2027

Le [plan stratégique du tourisme \(PST\) 2023-2027](#) renforce les actions déjà prévues dans le PNRR. Son objectif est d'innover, intégrer l'offre nationale, renforcer la compétitivité du secteur et la commercialisation des services. Le plan est axé sur cinq piliers : 1) Gouvernance : il propose d'identifier un modèle de gouvernance partagé entre l'Etat et les Régions par la création d'un processus décisionnel participatif et efficace (suivi mensuel des propositions et des actions) ; 2) Innovation : il vise à renforcer le processus de numérisation de l'écosystème industriel du tourisme ; 3) Qualité et inclusion : il promeut la qualification et facilitation territoriale des établissements et des infrastructures de mobilité, campagnes de promotion touristique, soutiens pour l'accès au crédit ; 4) Formation et professionnalisation : il renforce la formation touristique permanente et réglementation de la profession des guides touristiques ; 5) Durabilité : il renforce l'activité touristique en termes de durabilité culturelle et environnementale et développe de services de mobilité douce (chemins, voies ferrées historiques, vélo routes, transports durables). La mise en place du plan prévoit l'adoption de lignes directrices spécifiques, déclinées dans 8 segments : le tourisme organisé, le tourisme d'affaires (foires et salons), l'accessibilité et la mobilité ; le tourisme du bien-être, les structures d'hébergement, le tourisme *leisure* et le tourisme du luxe.

Rebond du tourisme en 2022 mais sans atteindre le niveau pré-Covid

Selon [l'Istat](#), en 2022 les Italiens ont effectué 54,8 millions de voyages (+31,6% par rapport à 2021), mais sans atteindre le niveau pré-covid (encore de 23% inférieur par rapport à 2019). Les nuitées s'élèvent à presque 374 millions (-15% par rapport à 2019). Les voyages à l'étranger enregistrent la hausse la plus significative (+148% par rapport à 2021) comparés à ceux en Italie (+18,3%). Les voyages pour vacances représentent 93% de la demande touristique ; le solde de 7% est constitué en quasi totalité par les voyages professionnels. La durée moyenne des vacances diminue à 6,3 nuits (contre 6,8 en 2021). Les destinations balnéaires sont les vacances préférées par les Italiens (52,5% du total des vacances), suivies par la montagne (24,5%). En termes de destination, la Toscane, l'Emilie-Romagne, la Vénétie, la Lombardie, le Latium et la Campanie sont les régions les plus visitées : elles accueillent plus de la moitié des vacanciers italiens. Quant aux destinations internationales, l'Europe représente 88% des voyages : l'Espagne se taille une part de 16,4%, suivie par la France (12,1%), la Croatie (6,5%) et la Grèce (6,2%). La France reste la destination la plus prisée pour les courts séjours des Italiens (22,1%). L'Espagne est la première destination pour les longs séjours (17%).

La filière bois italienne reste résiliente

La filière du bois et de l'ameublement confirme sa résilience en 2022 malgré un contexte économique difficile. Selon la Fédération des entreprises du bois, [Federlegno Arredo](#), le secteur, qui compte 68 000 entreprises (presque 15% du secteur manufacturier) et 298 000 emplois, enregistre une hausse de son chiffre d'affaires de 12,6% par rapport à 2021, à 56,5 Md€, dont 29Md€ par la filière de l'ameublement et 4Md€ par le commerce du bois. Les exportations (21 Md€) représentent 37% du CA. Le 1^{er} client de l'Italie est la France (3,3 Md€ ; +9,5% par rapport à 2021), suivie par les Etats-Unis et l'Allemagne (2,3 Md€). La Chine est le 7^{ème} client malgré la faible croissance des exportations (+1,1%) en raison de la pandémie. Les exportations vers la Russie (334 M€)

enregistrent une contraction de 27,3% par rapport à 2021. Le secteur observe une augmentation des importations de bois, notamment depuis l'Autriche (+35,2%), premier fournisseur de l'Italie, suivie par l'Allemagne et la Chine.

Amazon poursuit son développement en Italie

Le géant de l'e-commerce américain Amazon renforce sa présence en Italie et lance la création d'un nouveau centre de distribution à [Jesi](#) (Marches). Ce nouveau hub logistique, le premier dans la région et le 5^{ème} dans le centre-sud de l'Italie, sera le 11^{ème} centre de distribution d'Amazon en Italie. Il sera équipé des technologies Amazon Robotics les plus récentes et innovantes et respectueuses de la soutenabilité environnementale. Il envisage la création de 1 000 nouveaux emplois d'ici trois ans, qui s'ajouteront aux 6 500 emplois existants dans le centre-sud de l'Italie.

Arrivé en Italie en 2010, Amazon a investi plus de 12,6 Md€ et créé plus de 18 000 emplois permanents, dont 4 000 en 2022, distribués sur tout le territoire. Les 20 000 entreprises italiennes qui vendent leurs produits sur Amazon.it ont créé en total 60 000 emplois et enregistré un chiffre d'affaires export d'environ 800 M€ en 2021.



Événement

Participation de M. Olivier Becht, ministre délégué au commerce extérieur, à l'attractivité et aux Français de l'étranger, au 5^{ème} forum économique MEDEF-CONFINDUSTRIA

Le 5^{ème} Forum économique franco-italien s'est tenu le 26 mai 2023 à Rome, au siège de la Confindustria, au cours duquel Geoffroy Roux de Bézieux et Carlo Bonomi, respectivement présidents du Medef et de la Confindustria, ont réaffirmé leur détermination à poursuivre et renforcer leur collaboration au sens du Traité du Quirinal signé en 2021. Une déclaration commune a été signée par les deux présidents, rappelant l'importance d'une politique industrielle européenne forte et efficace et la nécessité de créer un fonds souverain européen. Les ministres italiens de l'environnement et de la sécurité énergétique Gilberto Pichetto-Fratin, des entreprises et du made in Italy Adolfo Urso et des affaires étrangères Antonio Tajani (visio), et la ministre française de la transition énergétique Agnès Pannier-Runacher (visio), sont également intervenus durant le Forum. La prochaine rencontre se tiendra dans le cadre du 5^{ème} forum économique trilatéral MEDEF-Confindustria-BDI qui se tiendra à Berlin les 28 et 29 septembre 2023. Retrouvez l'entretien du ministre au Sole 24 Ore sur [ce lien](#).

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information sur l'industrie et l développement durable : « **Sostenibile** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique régional de Rome
Directeur de la publication : Frédéric KAPLAN
Revu par : Laura TORREBRUNO
Rédacteurs : Pierre FARINEAU, Mickaël BOUNAKHLA, Federica MERCANTI,
Timothée CARDON, Capucine LOUIS
Pour s'abonner : federica.mercanti@dgtresor.gouv.fr

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Rome

Clause de non-responsabilité : le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.